INTERCOMMUNALE LOGIPÔLE

SOCIETE COOPERATIVE

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Ordre du jour

Séance du 12 avril 2023 à 17h Salle Leburton (Site du CHU Ambroise Paré) Boulevard Kennedy, 2 à 7000 Mons

L'Intercommunale Logipôle prendra la forme d'une Société Coopérative et sera constituée par acte authentique devant Maître Elise CORNEZ, Notaire à Mons.

AGC-01	Installation de l'Assemblée générale de la SCI Logipôle.
AGC-02	Présentation et approbation des Statuts de la SCI Logipôle.
AGC-03	Plan financier de la SCI Logipôle.
AGC-04	Nomination des administrateurs de la SCI Logipôle.
AGC-05	Désignation de la SCRL RSM INTERAUDIT en qualité de Commissaire- Réviseur pour l'exercice comptable 2023.

